“opinionway pour Blank & Fnae

Communiqué de presse - 05/12/2023

[Baromètre] Réforme des retraites : les auto-entrepreneurs en quête de clarté

Une étude menée par OpinionWay pour Blank et la FNAE

Entrée en vigueur depuis le 1er septembre 2023, la Réforme des Retraites n’est pas encore totalement déployée, car plusieurs décrets d’application restent encore à paraître d’ici la fin de l’année, selon l’échéancier fixé. Dans cette attente, les auto-entrepreneurs s’interrogent. Fin 2022, la France en comptait 2,44 millions, soit une augmentation de 9,3 % en seulement un an d’après l’Urssaf. Alors, les auto-entrepreneurs sont-ils bien au fait de leur retraite ? Comment gèrent-ils leurs cotisations ? Pour répondre à ces questionnements, Blank, le compte pro des indépendants, et la FNAE, Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs, se sont associés à OpinionWay pour lancer une grande consultation nationale auprès de 2 744 auto-entrepreneurs en France.

Système de retraite : une grande méconnaissance du fonctionnement

Premier constat révélé par l’étude : **9 auto-entrepreneurs sur 10** n’ont aucune connaissance concrète du fonctionnement de la retraite obligatoire.

En d'autres termes, ce résultat témoigne d'une **sur-complexité à en comprendre les rouages.** En effet, **la retraite dite obligatoire se compose actuellement de 2 volets,** peu connus par les auto-entrepreneurs :

- **La retraite de base** correspond aux cotisations sociales prélevées lors des déclarations mensuelles ou trimestrielles du chiffre d'affaires. Elle est obligatoire et concerne toutes les personnes ayant cotisé. Pour les auto-entrepreneurs, il existe 2 régimes : la CNAV - ou le régime général (dont le calcul des droits se fait selon le revenu moyen des 25 meilleures années), et la CIPAV - ou le régime des auto-entrepreneurs libéraux (dont le calcul des droits fonctionne selon un système de points sur l'ensemble de la carrière à la CIPAV).
- **La retraite complémentaire** vient en complément de la pension "de base", et elle se calcule selon un système de points. Elle peut être gérée par de nombreux organismes tels que la RCI, la CIPAV ou Agirc-Arrco.

Malgré tout, une nuance est à prendre en compte. La connaissance du sujet se renforce davantage en fin de carrière. Ainsi, si **61 % des 18-44 ans admettent être dans le flou** vis-à-vis de la réforme, **65 % des 60 ans et plus se disent, eux, bien informés** sur la retraite de base.

« 43 % des Indépendants seulement déclarent connaître très bien ou plutôt bien le fonctionnement de la retraite de base, 30 % déclarent de même pour la retraite complémentaire. Le constat est sans appel, les indépendants méconnaissent le système, y compris les indépendants plus seniors âgés d'au moins 60 ans qui ne sont que 65 % à admettre connaître le système de base. À noter que la méconnaissance est transverse et concerne aussi bien les commerçants, que les artisans ou les professions libérales », **décrypte Benoît Parraud, Directeur Départements Banque, Finance, Assurance et Mobilité, Tourisme, Loisirs et Membre du Comité RSE d'OpinionWay.**

« Le meilleur moyen de préparer sa retraite sereinement, c'est d'augmenter son chiffre d'affaires, pour faire augmenter ses cotisations sociales et ainsi augmenter ses indemnités de retraite. Mais il est compliqué de se projeter à long terme : rentrer du chiffre d'affaires, trouver des clients… c'est la même problématique pour tous les auto-entrepreneurs. Ce sont même les premières préoccupations, et ça représente une partie majeure de notre aventure professionnelle. Ces préoccupations réduisent forcément le temps disponible que l'on peut consacrer à une projection à long terme de sa carrière, et donc à la préparation de sa retraite », **explique Charles S., 31 ans, auto-entrepreneur spécialisé en gestion de patrimoine.**

Cotisations : validation et montants dans le flou

Outre l'incompréhension du système de retraite, l'étude montre **une incapacité des auto-entrepreneurs à se projeter dans l'avenir.**

Ainsi, **29 % des répondants ne savent pas comment valider 4 trimestres** de retraite par an. Seulement 8 % affirment le savoir.

« Ces résultats nous amènent à réfléchir sur la manière dont nous pouvons continuer à remplir notre mission d'accompagnement des indépendants. Dans un monde en perpétuelle évolution, nous avons consciemment renforcé notre engagement à fournir des informations pertinentes et essentielles aux indépendants face aux défis constants que présentent les évolutions sociétales. C'est dans cet esprit que nous mettons à disposition un guide aux auto-entrepreneurs pour les aider à aborder leur retraite », **affirme Simon Parisot, co-fondateur et CEO de Blank.**

Réforme des retraites 2023 : quelle perception ?

Malgré des résultats peu encourageants, l'étude permet de percevoir **quelques signaux positifs,** liés à la forte médiatisation autour de la Réforme des Retraites.

Deux aspects de la réforme ont été particulièrement bien compris par les auto-entrepreneurs : **92 % ont bien identifié l'âge légal de départ à la retraite** et **76 % ont saisi le concept du minimum de retraite.**

Néanmoins, moins d'un auto-entrepreneur sur trois perçoit l'impact de la réforme sur leur retraite : **74 % des professions libérales interrogées en ont une compréhension peu claire.**

« La Fédération Nationale des Auto-entrepreneurs (FNAE) milite depuis plusieurs années pour qu'un plan d'actions large soit initié par l'Etat, notamment concernant la pédagogie sur le système des retraites. Aujourd'hui, nous souhaitons alerter les pouvoirs publics sur les enjeux à long terme de cette situation : trop d'auto-entrepreneurs se rendront compte, trop tardivement, que leur retraite est trop faible et que leurs cotisations ont été incomplètes pour parvenir au taux plein ! Heureusement, sous notre impulsion, dans le cadre du PLFSS 2024, les premiers éléments pour une retraite complémentaire correcte ont été enfin mis en œuvre : une hausse du global de cotisations sociales étalée sur 3 ans va permettre à chacun de cotiser effectivement à la retraite complémentaire, ce qui n'était plus le cas depuis 2018 ! Mais il reste du travail pour atteindre une couverture satisfaisante… », **confie Grégoire Leclercq, Président de la FNAE.**

Télécharger le kit graphique

Consulter l'étude complète
Lire le guide / Lire la synthèse

Voir les recommandations politiques
Visualiser l'infographie

Méthodologie

Baromètre réalisé auprès d'un échantillon de 2 744 auto-entrepreneurs représentatifs de la population des auto-entrepreneurs ayant 0 à 2 salariés et redressé au regard de données de structure Urssaf et Insee sur des critères de sexe, d'âge, de type d'activité auto-entreprenariale ou de région d'activité. Étude menée du 4 au 14 avril 2023 par OpinionWay en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

Contact Presse

Elodie Delgado-Pozo
elodie@unglow.io
+33 6 86 83 33 19

À propos de Blank

Blank est la solution mobile et web tout-en-un pour les indépendants, qui simplifie le quotidien et fait gagner du temps. Créez votre entreprise, générez des factures, automatisez le suivi des notes de frais avec des photos de reçus et économisez du temps sur votre comptabilité et vos déclarations d'impôts. Tout cela autour d'un compte pro dédié à votre activité, qui simplifie vos finances. Blank est l'allié qui vous fait gagner du temps pour réussir en tant qu'indépendant.

Quelques chiffres clés :

- Plus de 70 employés en France
- 50 recrutements prévus en 2023 dans tous les départements de l'entreprise
- 600 % de croissance en 2022
- Plus de 30 000 comptes ouverts depuis le lancement
- Plus de 2 000 ouvertures de comptes par mois

À propos de la FNAE

La FNAE, Fédération Nationale des Auto-entrepreneurs, est le 1er syndicat représentatif des auto-entrepreneurs. Créée en 2009, aujourd'hui forte de ses 85 000 adhérents, elle est engagée au quotidien auprès des pouvoirs publics pour protéger et développer le régime de la micro-entreprise.

Outre ses actions de défense du régime, la FNAE propose aux auto-entrepreneurs :

- Un portail internet : des sujets de fond et d'actualité issus d'une veille permanente et des conseils d'experts
- Une assistance et une prévoyance juridiques complètes
- Un logiciel de gestion spécial micro-entreprise
- Des rendez-vous individuels
- Des formations
- Des avantages négociés auprès de nos partenaires
- Des réductions grâce au Club réductions

À propos du groupe OpinionWay

Créé en mars 2000, pionnier de la digitalisation des études, OpinionWay innove dans les études Marketing et d'Opinion et développe l'agilité dans les modes d'approches (Panels en ligne, Communautés digitales, Hybridation des données et Social Media Intelligence). Né en France et capable d'intervenir sur les cinq continents, OpinionWay a des implantations au Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), en Europe de l'Est (Pologne) et en Afrique Sub-saharienne (Côte d'Ivoire). Le Groupe intervient dans la compréhension des publics, des marchés, des marques ; dans la recherche de produits et de services, pour des clients se développant en France comme à l'international auprès de cibles BtoB et BtoC. OpinionWay est membre actif d'Esomar et certifié depuis 2009 ISO 20252 par l'AFNOR.

Blank